

STRUCTURES DU SPORT DE

HAUT-NIVEAU

1989-1990

- SECTIONS SPORT-ETUDES
- CENTRES PERMANENTS D'ENTRAINEMENT
ET DE FORMATION
- I.N.S.E.P., B.J. et S.S.M.

SOMMAIRE

<i>Editorial du Président PAILLOU</i>	2
<i>Préambule</i>	3
<i>Schéma du cheminement vers le haut niveau</i>	4
<u><i>Les C.P.E.F.</i></u>	
- <i>Historique et objectifs de 1985</i>	5/6
- <i>Activité 1990</i>	6
- <i>Examen des 4 années passées 85-89</i>	6/8
- <i>Evolution schématique des C.P.E.F.</i>	9
- <i>Considérations par rapport aux sports</i>	10
- <i>Présence des Fédérations dans les C.P.E.F.</i>	11
- <i>Etat par Fédérations</i>	12/13
- <i>Implantation des C.P.E.F dans les départements</i>	14/17
<u><i>Les Sections Sport-Etudes - S.S.E. Promotionnelles</i></u>	
- <i>Historique</i>	18
- <i>Bilan 1987-88</i>	19/20
- <i>Tableau des Effectifs - Statistiques</i>	21
- <i>Départements sans S.S.E.</i>	22
- <i>S.S.E. Promotionnelles - Références 1986 par académies et par sports</i>	23
<i>C.P.E.F. et S.S.E. par régions</i>	24/31
<i>Considérations sur les implantations</i>	32/33
<i>Position des Régions</i>	34
<i>Carte des régions et départements</i>	35
<i>Carte des C.P.E.F., des S.S.E. et des 2 structures associées</i>	36 (3 volets)
<i>Effectifs I.N.S.E.P.</i>	37
<i>Effectifs sous les DRAPEAUX</i>	38
<i>Structures du Sport dans les Armées (B.J.,S.S.M.)</i>	39/41
<i>Panorama des présences fédérales</i>	42

EDITORIAL

Au moment où le Ministre de la Jeunesse et des Sports s'apprête à publier un nouveau décret relatif au rôle et à l'organisation de la Commission Nationale du Haut Niveau, il nous est apparu utile de présenter les structures du Sport de Haut Niveau français.

Nous n'avons pas eu la prétention de dresser un bilan de l'action entreprise dans ce domaine, mais plus modestement de faire un "état des lieux". En fait, nous avons limité notre ambition à recenser, en ce début d'année 1990, les structures existant réellement dans notre pays pour accueillir les athlètes de haut niveau.

Pour réaliser ce document, Jean-Michel OPRENDEK, directeur du Département du Haut Niveau du CNOSF, s'est livré à un travail méticuleux dont je me plais à souligner les trois qualités essentielles : il est CLAIR, COMPLET, A JOUR.

Après un bref historique rappelant leur mise en place, des tableaux et des cartes communiquent des renseignements utiles sur les implantations des différentes structures, les disciplines concernées, et les effectifs accueillis.

Il n'est pas sans intérêt d'apprendre qu'à l'heure actuelle 7.525 athlètes de haut niveau bénéficient d'une préparation de qualité et de dispositions favorables pour leur entraînement dans les 149 Sections Sport-Etudes (S.S.E.), les 103 Centres Permanents d'Entraînement et de Formation (C.P.E.F.), les 29 Sections Sportives Militaires (S.S.M.) et, bien entendu, au Bataillon de Joinville et à l'INSEP, sans tenir compte des 348 Sections Promotionnelles qui ne concernent pas, à proprement parler, le haut niveau.

La répartition de ces athlètes dans 27 Fédérations Olympiques (pour un total de 6.572 athlètes) et 36 non olympiques (pour 947 athlètes) peut donner des indications sur les efforts qui doivent encore être consentis.

Oui, il s'agit là d'un très bon outil de travail tout à l'honneur de son auteur.

Nelson PAILLOU

PREAMBULE

Le point de départ de toute carrière sportive est le CLUB et nous ne soulignerons jamais assez l'importance de cette cellule familiale où le futur champion recevra l'empreinte des plus grandes motivations.

La pratique du sport de haut niveau toutefois, nécessite la mise en place de FILIERES ADAPTEES et de STRUCTURES AMENAGEES aussi bien pour les adolescents qui s'engagent dans cette voie que pour les athlètes confirmés.

Il s'agit de concilier sport et études, sport et profession, il s'agit de progresser en s'entraînant dans les meilleures conditions possibles, il s'agit enfin de réussir sa vie.

Les structures d'entraînement du sport de haut niveau français sont multiples et nous en énumérerons ici quelques unes:

- les clubs
- les centres de formation (sports collectifs)
- les centres locaux d'entraînement et de formation
- les classes études
- les sections sport-études promotionnelles (S.S.E.P.)
- les sections sport-études universitaires (S.S.U.)
- les sections sportives militaires (S.S.M.)
- les centres permanents d'entraînement et de formation (C.P.E.F.)
- le Bataillon de Joinville (B.J.)
- l'INSTITUT NATIONAL des SPORTS (I.N.S.E.P.)

L' ETAT et le MOUVEMENT SPORTIF s'entendent à considérer que l'ensemble du système est à revoir: il faut harmoniser les différentes filières, notamment les S.S.E.P., les S.S.E. et les C.P.E.F. Une réforme est à l'étude. Elle devrait prendre effet en 1990.

Ainsi pour la saison 1989-90, on notera les chiffres suivants:

3913	sportifs scolaires inscrits dans les S.S.E.
342	sportifs du contingent effectuant leur service national dans les S.S.M.
450	sportifs de haut niveau admis au B.J.
2260	athlètes présents dans les C.P.E.F.
580	athlètes présents à l' I.N.S.E.P.

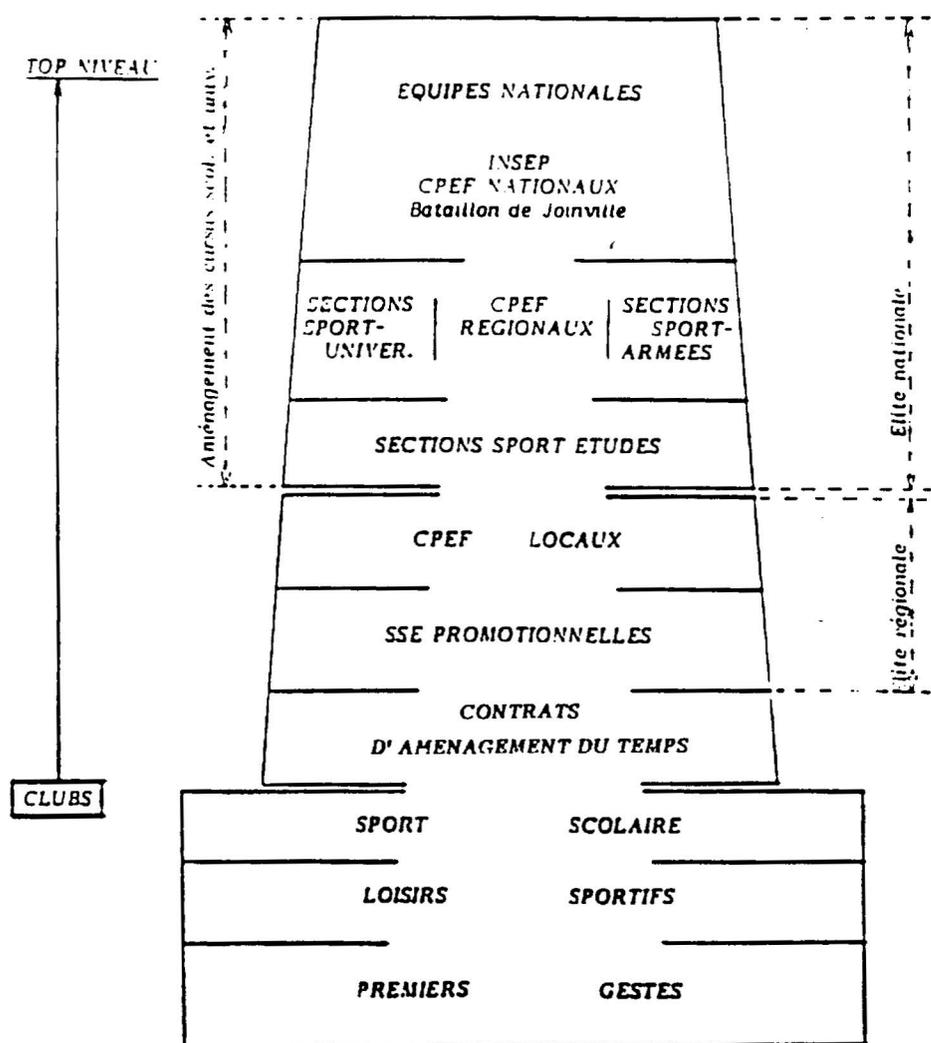
Soit 7525 athlètes qui représentent dans ces 5 structures,

44 sports

- 26 olympiques
- 18 non olympiques

La réflexion est entière.

R A P P E L
du
CHEMINEMENT VERS LE HAUT NIVEAU



- Leurs caractéristiques

1. Avoir véritablement un caractère de haut niveau (recrutement sous la responsabilité des D.T.N.).
2. Etre permanents dans leurs structures comme dans leur fonctionnement (ce qui exclut les centres regroupant de façon ponctuelle des stages d'entraînement ou de formation).
3. Permettre un entraînement régulier des athlètes sur des installations de qualité sous la responsabilité de cadres techniques dont la compétence dans le domaine du haut niveau est agréée par la fédération concernée.
4. Assurer en tant que de besoin des formations scolaires, universitaires et professionnelles (conventions avec les établissements de formation).

ACTUALITE au 1er Janvier 1990

Il existe 103 C.P.E.F. sur tout le territoire, selon le détail des tableaux et cartes ci-joints, pages 12, 13 et 36 (3 volets).

Dans la pratique les facteurs qui conditionnent leur bon fonctionnement sont:

- le niveau des athlètes en présence
 - . performants
 - . inscrits sur les listes nationales
 - . inscrits sur les listes régionales
 - . potentiels (détectés, évalués)
- le suivi médical efficient (actions préventives et curatives, contrôle, recherche)
- l'aménagement des études et leur suivi (cours de soutien, horaires adaptés)
- l'attitude du monde extérieur (Ex: la compréhension des enseignants des lycées et collèges pour une délivrance d'exemption des cours d'E.P. traditionnels au bénéfice de l'entraînement)
- la qualité de l'encadrement
- la qualité des installations
- la permanence de l'entraînement
- la cohérence de l'organisation de vie générale
- l'adaptabilité des athlètes à
 - . cohabiter avec leur environnement
 - . gérer leur temps
- la hauteur des crédits alloués

A l'examen des 4 années passées, on peut schématiquement tirer les conclusions suivantes sur l'ensemble de la structure:

- **1985** Ouverture: Jeu ouvert
Toutes les Fédérations pourtant n'ont pas mesuré l'intérêt de ce système et surtout la différence avec les SSE.
- **1986** Examen du 1^{er} fonctionnement: dérive constatée, les critères n'ont pas été ou n'ont pas pu être respectés par tous.
Prise de conscience des fédérations, volonté affirmée au travers de 60 demandes.

- 1987

Rigueur mise en place par la Direction des Sports pour stopper le dérapage constaté dans plusieurs centres, plusieurs sports. par rapport aux critères généraux.

Ouvertures - déclassements, c'est un équilibrage et pour la 1ère fois, après 2 ans de fonctionnement, des fermetures sont opérées :

- . 6 en basket-ball (NANCY-POITIERS-TOULOUSE-DIJON-VICHY-BOULOURIS, tous en CREPS). Ce sport disparaît de la structure CPEF pour créer un système de 24 centres régionaux fédéraux mieux adaptés à ses besoins
- . 1 en gymnastique : VENISSIEUX
- . 1 en hand-ball : DIJON (CREPS)
- . 1 en sports de glace : ROUEN
- . 1 en volley-ball : BOULOURIS (CREPS)
- . 1 en vol libre : LACHENS
- . 1 en escrime : VICHY

soit 12 fermetures et 12 ouvertures dont 5 de sports non olympiques en 1987.

On voit ainsi disparaître 3 sports :

- . basket-ball
- . hockey sur glace
- . vol libre,

et arriver 6 nouveaux sports dont 2 olympiques et 1 qui le sera en 1992 :

- . aviron : LYON-AIGUEBELETTE
- . baseball : MONTPELLIER (CREPS)
- . karaté : MONTRY (CREPS)
- . pelote basque : BAYONNE
- . parachutisme : GAP
- . pentathlon moderne : AIX-EN-PROVENCE (CREPS)

- 1988

Plus grande rigueur encore, instaurée par la Direction des Sports. Cela se traduit par 3 ouvertures et 10 fermetures.

Fermetures : 5 centres de hand-ball (en accord avec la FFHB qui considère que la stratégie est à revoir) sont déclassés : CHATENAY-MALABRY, TALENCE, STRASBOURG, en CREPS, METZ et LILLE, hors CREPS)

1 en tir à MARSEILLE

2 en lutte à TOULOUSE et CHATENAY-MALABRY (CREPS)

1 en haltérophilie à DINARD (CREPS)

1 en canoë-kayak à VICHY (CREPS)

soit 10 centres déclassés, ainsi que le centre de volley-ball masculin de WATTIGNIES qui ne change pas le nombre total de centres.

Ouvertures: canoë-kayak en AVIGNON
 vol à voile à ST-AUBAN
 hockey sur glace à COLOMBES

- 1989

Pas de fermetures
 Ouverture de 6 centres:

1. Tir à l'Arc: CREPS de BOULOURIS
2. Volley-Ball: CREPS de BOULOURIS
3. Volley-Ball: CREPS de TALENCE
4. Escrime: CREPS de CHATENAY-MALABRY
5. Natation: CANET-en-ROUSSILLON
6. Boules: ST-VULBAS

L'évolution des Centres et du budget s'observent comme suit:

. ouverture 1985:	66 centres	7 millions de francs
. ouverture 1986:	104 centres	11 millions de francs
. ouverture 1987:	104 centres	12,773 millions de francs
. ouverture 1988:	97 centres	13,682 millions de francs
. ouverture 1989:	103 centres	13,737 millions de francs

Le tableau ci-joint en annexe autorisera un regard sur la structure.



Année d'ouverture	Nombre de Centres	Sports	Classification		Centres en		Sports collectifs		Observations
			Olympiques	Non Olympiques	CREPS	Hors CREPS	Olympiques	Non Olympiques	
Ouverture 1985	66	21	16	5	39	27	3	3	Prise en charge de 99% des demandes
1986	104 + 38	25	18	7	59	45	4	4	38 ouvertures opérées sur 60 demandes 13 avertissements
1987	104	28	18	10	55	49	2	6	11 ouvertures sur 53 candidatures 11 déclassements 12 avertissements
1988	97 -7	29	18	11	49	48	7	1	3 ouvertures sur 16 demandes 13 avertissements 10 déclassements
1989	103 + 6	31	19	12	53	50	7	1	6 ouvertures sur 15 demandes 13 avertissements

CONSIDERATIONS par RAPPORT aux SPORTS

Les CPEF sont une structure intéressante pour les Fédérations et celles qui en ont eu la perception et le besoin dès le départ ont occupé à juste raison le terrain, lorsque l'entrée était ouverte, 1985-1986, ou encore abordable, 1987.

Dans l'absolu, chaque sport a bien évidemment sa spécificité et il convient de relever avec pertinence ses caractéristiques. On observera ainsi les sports:

- collectifs
- à performance individuelle
- à performance collective (association de prestations individuelles)
- à maturité précoce ainsi que ceux ayant un type de population identique
- à hauts risques
- ayant un mode de compétition analogue
- de salle
- de plein air
- de pleine nature
- aériens
- nautiques et aquatiques
- d'opposition
- de combat
- mécaniques
- à matériel lourd ou léger
- et l'équitation, seul sport où l'on enregistre ce fameux tandem de l'homme et du cheval.

La définition de critères d'ouverture et de fonctionnement devrait se concevoir dans le respect de tous les particularismes et dans l'association des analogies flagrantes. Force est de constater que les critères de la circulaire du 5 Janvier 1985 qui a guidé la création des CPEF, ne convenait pas aux sports collectifs traditionnels.

Une règle du jeu plus affinée est à trouver pour assurer la formation harmonieuse des sportifs de haut niveau de TOUTES les disciplines.

C.P.E.F. - Saison 89-90PRESENCE EFFECTIVE des FEDERATIONS

1. ATHLETISME	13 Centres	307 Athlètes
2. GYMNASTIQUE	12 "	194 "
3. JUDO	10 "	486 "
4. CANOE-KAYAK	9 "	176 "
5. NATATION	9 "	133 "
6. TENNIS	5 "	86 "
7. ESCRIME	5 "	80 "
8. TENNIS de TABLE	5 "	57 "
9. VOLLEY-BALL	4 "	63 "
10. VOILE	3 "	68 "
11. HALTEROPHILIE	3 "	36 "
12. HOCKEY S/GAZON	2 "	60 "
13. LUTTE	2 "	51 "
14. TIR	2 "	45 "
15. CYCLISME	2 "	35 "
15. TRAMPOLINE	2 "	35 "
17. AERONAUTIQUE	1 "	50 "
17. PARACHUTISME	1 "	50 "
17. PELOTE BASQUE	1 "	50 "
20. RUGBY	1 "	30 "
20. RUGBY A XIII	1 "	30 "
22. SPORTS de BOULES	1 "	20 "
22. SPORTS de GLACE	1 "	20 "
24. AVIRON	1 "	18 "
24. BASEBALL	1 "	18 "
26. KARATE	1 "	15 "
27. BOXE FRANCAISE	1 "	12 "
28. GOLF	1 "	10 "
28. TIR A L'ARC	1 "	10 "
28. VOL A VOILE	1 "	10 "
31. PENTATHLON MODERNE	1 "	5 "
TOTAL	31 Sports - 19 Olympiques - 12 Non Olympiques	103 Centres 2260 Athlètes (à partir des statistiques du S.E.J.S.)

ETAT des C.P.E.F. par Fédérations

(Année 1989-1990)

ATHLETISME

13 Centres	307 Athlètes
. BORDEAUX	20
. CLERMONT-FERRAND	20
. CREPS de DIJON	26
. CREPS de POINTE-A-PITRE	29
. GRENOBLE-Bourgoin-Jallieu	15
. LYON	36
. CREPS de NANCY	32
. CREPS de POITIERS-Boivre	15
. RENNES	25
. SALON de PROVENCE	20
. CREPS de STRASBOURG	26
. CREPS de TOULOUSE	28
. CREPS de WATTIGNIES	15

GYMNASTIQUE

12 Centres	194 Athlètes
. ANTIBES	25
. CALAIS (G.R.S.)	8
. CRETEIL	14
. EVRY (G.R.S.)	12
. FORBACH	12
. LYON-Convention	12
. MARSEILLE-Saint-Giniez	15
. MONTCEAU-LES-MINES	40
. ORLEANS (G.R.S.)	12
. ST ETIENNE	8
. CREPS de STRASBOURG (G.R.S.)	16
. VERNON	20

JUDO

10 Centres	486 Athlètes
. CAEN	30
. CREPS de CHATENAY-MALABRY	25
. GRENOBLE	50
. MARSEILLE-Busserine	80
. ORLEANS	90
. CREPS de POITIERS-Boivre	51
. RENNES	25
. CREPS de STRASBOURG	25
. CREPS de TALENCE	20
. WASQUEHAL	90

CANOE-KAYAK

9 Centres	176 Athlètes
. ANGERS	17
. AVIGNON	15
. BESANCON	40
. LYON	20
. CREPS de POITIERS-Boivre	17
. RENNES	20
. TOULOUSE	15
. VALLON-Pont-d'Arc (CREPS de VOIRON)	17
. CREPS de WATTIGNIES	15

NATATION

9 Centres	133 Athlètes
. CREPS d' ANTIBES	32
. CANET-en-Roussillon	25
. LYON (Plongeon)	12
. MARSEILLE	10
. MULHOUSE	10
. CREPS de POITIERS-Boivre	12
. CREPS de TALENCE	12
. CREPS de TOULOUSE	10
. TOURS	10

TENNIS

5 Centres	86 Athlètes
. BLOIS	14
. CREPS de BOULOURIS	20
. PARIS Rolland Garros	30
. CREPS de POITIERS-Boivre	12
. CREPS de REIMS	10

ESCRIME

5 Centres	80 Athlètes
. CREPS d'AIX MARSEILLE	20
. CREPS de CHATENAY-MALABRY	15
. CREPS de REIMS	20
. CREPS de TALENCE	10
. CREPS de WATTIGNIES	15

TENNIS de TABLE

5 Centres	57 Athlètes
. CAEN	15
. CREPS de MONTPELLIER	12
. CREPS de NANCY	10
. CREPS de TALENCE	10
. CREPS de WATTIGNIES	10

VOLLEY-BALL

4 Centres	63 Athlètes
. CREPS de BOULOURIS	20
. CREPS de MONTPELLIER	21
. CREPS de TALENCE	10
. CREPS de WATTIGNIES	20

VOILE

3 Centres	68 Athlètes
. HYERES	25
. E.N.V. QUIBERON	25
. LA ROCHELLE	18

HALTEROPHILIE

3 Centres	36 Athlètes
. CREPS d' AIX-MARSEILLE	20
. CREPS de REIMS	8
. CREPS de TOULOUSE	8

HOCKEY/GAZON

2 Centres	60 Athlètes
. CREPS de CHATENAY-MALABRY	30
. CREPS de WATTIGNIES	30

LUTTE

2 Centres	51 Athlètes
. CREPS de DIJON	26
. CREPS de WATTIGNIES	25

TIR

2 Centres	45 Athlètes
. CREPS de TALENCE	20
. CREPS de STRASBOURG	25

CYCLISME

2 Centres	35 Athlètes
. CREPS de TALENCE	15
. CREPS de MONTRY	20

TRAMPOLINE•TUMBLING

2 Centres	35 Athlètes
. CREPS d'ANTIBES	10
. RENNES	25

1 seul Centre:

. AERONAUTIQUE	MOULINS-Montbeugny	50	. BASEBALL	CREPS de MONTPELLIER	18
. PARACHUTISME	GAP Tallard	50	. KARATE	CREPS de MONTRY	15
. PELOTE BASQUE	BAYONNE	50	. BOXE FR.	CREPS de VICHY	12
. RUGBY à XIII	CREPS de TOULOUSE	30	. GOLF	CREPS de TOULOUSE	10
. RUGBY	CREPS de TOULOUSE	30	. TIR à l'ARC	CREPS de BOULOURIS	10
. SPORTS BOULES	SAINT-VULBAS	20	. VOL à VOILE	SAINT-AUBAN	10
. SPORTS GLACE	COLOMBES	20	. PENTATHLON	CREPS d' AIX-MARSEILLE	5
. AVIRON	LYON -Aiguebelette	18			

IMPLANTATION des C.P.E.F. dans les DEPARTEMENTS

Préambule:

Au niveau des départements ainsi qu'à celui des régions, les états de positions qui suivent ne sont pas à prendre en considération comme des classements.

Trop de paramètres influent sur la vitalité d'une ville, d'un département, d'une région, d'une zone ou d'un secteur pour autoriser à des comparaisons objectives.

En autres caractéristiques, on pourrait observer celles-ci:

Sportives

- le nombre de pratiquants sportifs
- " licenciés
- " d'athlètes inscrits sur les listes de H.N. nationales et régionales
- " clubs
- " dirigeants
- " d'éducateurs entraîneurs de clubs et cadres techniques
- les arbitres et juges
- les équipements sportifs
- la détection et l'évaluation pratiquées sur le terrain
- la vitalité du mouvement sportif (clubs, comités, ligues, CROS et CDOS)
- l'action permanente des services extérieurs du S.E.J.S.
 - .D.R.J.S., D.O.J.S. avec leurs assistants et cadres techniques du S.H.N. auprès du Directeur
 - .C.R.E.P.S., bases, avec leur potentiel opérationnel (entraînement, formation, etc...)
- la cohérence de l'action partenariale entre les institutions sportives et celle avec les entités locales et territoriales
- présence d'une COMMISSION MIXTE REGIONALE du SPORT de HAUT NIVEAU.

Educatives

- Nombre d'écoles, lycées et collèges
- nombre d'universités
- traditions scolaires
- " universitaires
- nombre d'enseignants et sensibilité à l'égard du sport
- attitudes des Rectorats, des Inspecteurs d'Académie, des proviseurs, des IDEN et des CPC.

Géographie - Economie - Société

- superficie
- population et densité, sédentarité
- pourcentage de jeunes et courants
- configuration géographique
- climat
- voies de communication
- culture et traditions sportives
- présence d'un contrat de plan ETAT-REGION
- engagement des municipalités, des conseils généraux, des conseils régionaux
- perspectives par rapport à de grands projets régionaux
- dynamique sociale
- industries et secteurs de pointe
- débouchés pour la jeunesse
- attitudes des entreprises, marques et sponsors présents (ou éventuels) à l'égard de l'élite sportive.

Médicales

- bonne organisation de tous les aspects du suivi des athlètes de haut niveau (préventifs, curatifs, contrôles, protocoles,...)
- présence de médecins spécialisés et para-médicaux attachés
- présence de plateaux techniques spécifiques (les CREPS, les Centres, etc...)
- " de centres médico-sportifs
- " d'unités de recherche
- " d'unités d'évaluation de la performance
- organisation du suivi médical régional
 - .médecin inspecteur régional
 - .médecins de ligue

Cette liste que l'on peut ne pas considérer comme exhaustive témoigne de la difficulté qu'il y aurait à porter des jugements de valeur.

Il faut savoir interpréter les chiffres.

IMPLANTATION des CPEF dans les DEPARTEMENTS

1. <u>GIRONDE</u> (33)	8 CPEF	5. <u>RHONE</u> (69)	5 CPEF
7 CREPS de TALENCE		4 LYON	
Cyclisme, Escrime, Judo, Natation, Tennis de Table, Tir, Volley-Ball		Athlétisme, Canoë-Kayak, Gymnastique, Natation	
1 BORDEAUX		1 LYON-Aiguebelette	
Athlétisme		Aviron	
1. <u>NORD</u> (59)	8 CPEF	5. <u>VIENNE</u> (86)	5 CPEF
7 CREPS de WATTIGNIES		5 CREPS de POITIERS	
Athlétisme, Canoë-Kayak, Escrime, Hockey/ Gazon, Lutte, Tennis de Table, Volley-Ball		Athlétisme, Canoë-Kayak Judo, Natation, Tennis	
1 WASQUEHAL		7. <u>BAS-RHIN</u> (67)	4 CPEF
Judo		4 CREPS de STRASBOURG	
3. <u>BOUCHES du RHONE</u> (13)	7 CPEF	Athlétisme, G.R.S., Judo, Tir	
3 CREPS d'AIX-MARSEILLE		7. <u>HAUTS-de-SEINE</u> (92)	4 CPEF
Escrime, Haltérophilie, Pentathlon Moderne		3 CREPS de CHATENAY-MALABRY	
3 MARSEILLE		Escrime, Judo, Hockey/ Gazon	
Gymnastique filles, Judo, Natation		1 COLOMBES	
1 SALON-de-PROVENCE		Sports de Glace	
Athlétisme		7. <u>ILLE-et-VILAINE</u> (35)	4 CPEF
3. <u>HAUTE-GARONNE</u> (31)	7 CPEF	4 RENNES	
8 CREPS de TOULOUSE		Athlétisme, Canoë-Kayak, Judo Tumbling	
Athlétisme, Golf, Jeu à XIII Haltérophilie, Natation, Rugby		7. <u>VAR</u> (83)	4 CPEF
TOULOUSE		3 CREPS de BOULOURIS	
Canoë-Kayak		Tennis, Tir à l'Arc, Volley-Ball	
		1 HYERES	
		Voile	

11. <u>ALPES-MARITIMES</u> (06)	3 CPEF	14. <u>LOIRET</u> (45)	2 CPEF
2 CREPS d'ANTIBES		2 ORLEANS	
Natation, Trampoline		G.R.S., Judo	
1 ANTIBES		14. <u>MEURTHE et MOSELLE</u> (54)	2 CPEF
Gymnastique garçons		2 CREPS de NANCY	
11. <u>HERAULT</u> (34)	3 CPEF	Athlétisme, Tennis de Table	
3 CREPS de MONTPELLIER		14. <u>SEINE et MARNE</u> (77)	2 CPEF
Baseball, Tennis de Table, Volley-Ball		CREPS de MONTRY	
11. <u>MARNE</u> (51)	3 CPEF	Cyclisme, Karaté	
3 CREPS de REIMS		21. <u>AIN</u> (01)	1 CPEF
Escrime, Haltérophilie, Tennis		SAINT-VULBAS	
14. <u>ALLIER</u> (03)	2 CPEF	Boules	
1 CREPS de VICHY		21. <u>ALPES de HAUTE-PROVENCE</u> (04)	1 CPEF
Boxe Française		SAINT-AUBAN	
1 MOULINS-Montbeugny		Vol à Voile	
Aéronautique (Voltige aérienne)		21. <u>ANTILLES-GUYANE</u> (97)	1 CPEF
14. <u>CALVADOS</u> (14)	2 CPEF	CREPS de POINTE-A-PITRE	
2 CAEN		Athlétisme	
Judo, Tennis de Table		21. <u>ARDECHE</u> (07)	1 CPEF
14. <u>COTE d'OR</u> (21)	2 CPEF	CREPS de VOIRON, VALLON-Pont-d'Arc	
2 CREPS de DIJON		Canoë-Kayak	
Athlétisme, Lutte		21. <u>CHARENTE-MARITIME</u> (17)	1 CPEF
14. <u>ISERE</u> (38)	2 CPEF	La ROCHELLE	
1 BOURGOIN-JALLIEU		Voile	
Athlétisme		21. <u>DOUBS</u> (25)	1 CPEF
1 GRENOBLE		BESANCON	
Judo		Canoë-Kayak	

21. <u>ESSONNE</u> (91)	1 CPEF	21. <u>MOSELLE</u> (57)	1 CPEF
EVRY		FORBACH	
Gymnastique féminine		Gymnastique	
21. <u>EURE</u> (27)	1 CPEF	21. <u>PARIS</u> (75)	1 CPEF
VERNON		Rolland GARRDS	
Gymnastique		Tennis	
		+ , non comptabilisés dans les CPEF,	
		23 centres de haut niveau à l'INSEP.	
21. <u>HAUTES-ALPES</u> (05)	1 CPEF	21. <u>PAS-de-CALAIS</u> (62)	1 CPEF
GAP-Tallard		CALAIS	
Parachutisme		G.R.S.	
21. <u>HAUT-RHIN</u> (68)	1 CPEF	21. <u>PUY de DOME</u> (63)	1 CPEF
MULHOUSE		CLERMONT-FERRAND	
Natation		Athlétisme	
21. <u>INDRE et LOIRE</u> (37)	1 CPEF	21. <u>PYRENEES-ATLANTIQUES</u> (64)	1 CPEF
TOURS		BAYONNE	
Natation		Pelote basque	
21. <u>LOIRE</u> (42)	1 CPEF	21. <u>PYRENEES-ORIENTALES</u> (66)	1 CPEF
SAINT-ETIENNE		CANET-en-Roussillon	
Gymnastique		Natation	
21. <u>LOIR-et-CHER</u> (41)	1 CPEF	21. <u>SAONE et LOIRE</u> (71)	1 CPEF
BLOIS		MONTCEAU-les-MINES	
Tennis		Gymnastique garçons	
21. <u>MAINE et LOIRE</u> (49)	1 CPEF	21. <u>VAL de MARNE</u> (94)	1 CPEF
ANGERS		CRETEIL	
Canoë-Kayak		G.R.S.	
21. <u>MORBIHAN</u>	1 CPEF	21. <u>VAUCLUSE</u> (84)	1 CPEF
QUIBERON		AVIGNON	
Voile		Canoë-Kayak	